

SECTEUR D'INFORMATION SUR LES SOLS DUNLOP à TOULOUSE

Description de l'établissement

Nom : DUNLOP
Adresse : 132 avenue de Lombez
Commune(s) : TOULOUSE (31555)
Activités : D7 - Caoutchouc et matières plastiques
Description : Non renseignée

Conclusions de l'administration sur l'état des sols

Date de dernière mise à jour des informations : 24/09/2024

Terrain répertorié en Secteur d'information sur les sols (SIS)

Identifiant : SSP6453010201

Ancien identifiant SIS : Non renseigné

Description¹ : Compte tenu de la pollution résiduelle, en application de l'article L125-6 du code de l'environnement, un secteur d'information sur les sols est créé pour conserver la mémoire de la pollution résiduelle.

Documents associés² : Non renseigné

Synthèse de l'action de l'administration

Date de dernière mise à jour des informations : 10/08/2022

Enjeux et environnement : Le site a été exploité par la société DUNLOP de 1972 jusque dans les années 90 comme dépôt de pneumatiques usagés destinés au rechapage et comme dépôt de mousses de latex et de polyuréthane (arrêté préfectoral d'autorisation du 27/04/1976). Il était situé au sein d'un plus vaste ensemble de bâtiments industriels exploité de 1920 au début des années 60 par les établissements « Tricotage de l'Ariège et bonneterie de la Garonne réunis » pour des activités de teinturerie et mercerisage (arrêté préfectoral d'autorisation du 30/10/1929). Après le départ de la société DUNLOP, diverses sociétés ont occupé les lieux (dépôts, bureaux...), aucune n'étant répertoriée comme installation classée pour la protection de l'environnement. Les terrains ont été rachetés en 2003 par un promoteur qui a mis en œuvre un programme immobilier de résidences collectives qui occupent aujourd'hui le site.

Description³ : Le promoteur, acquéreur des terrains, a fait réaliser en 2005 un diagnostic des sols et des eaux souterraines ainsi qu'une évaluation simplifiée des risques. Ce diagnostic a permis de mettre en évidence trois zones impactées dans les sols :

- une zone impactée par des hydrocarbures de type

huiles (jusqu'à 16 000 mg/kg) sous un bâtiment au nord-est du site (dit « bâtiment B ») ;

- une zone impactée par des composés organiques volatils (COHV : trichloréthylène, chlorure de vinyle, 1,2 dichloroéthylène, tetrachloroéthylène) le long du caniveau de l'allée centrale du site et d'un bâtiment situé au nord-ouest du site (dit « bâtiment A ») ;

- une zone impactée par des métaux lourds (notamment plomb et mercure) au nord du site.

En ce qui concerne les eaux souterraines, l'étude conclut à l'absence d'impact significatif du site sur la nappe, des teneurs en tetrachloroéthène proches de la VCI usage sensible (13 µg/l pour 10 µg/l) ayant été relevées en amont hydraulique et donc attribuées à une source externe. En outre, aucun usage sensible de la nappe n'a été identifié en aval du site.

Des investigations complémentaires réalisées en 2006 ont conclu à la nécessité de travaux de dépollution d'excavation des sols contaminés en COHV et en hydrocarbures afin de rendre le site compatible avec l'usage futur résidentiel envisagé.

Les travaux de dépollution, réalisés en 2011, ont conduit à excaver environ 300 m³ de terres polluées, traitées sur place par traitement biologique sur une parcelle au nord du site, étanchée par la mise en place d'une bâche en polyane d'une épaisseur de 250 µm. Ce traitement a permis l'obtention de caractéristiques compatibles avec une évacuation en installation de stockage de déchets inertes. 551,81 t de terres dépolluées ont pu ainsi être évacuées vers une installation de la Haute-Garonne.

Par ailleurs, 171,78 t de bétons pollués ont été évacués vers une installation de stockage de déchets non dangereux du Tarn.

Des contrôles des fonds et flancs de fouilles après travaux ont été réalisés et ont indiqué des teneurs inférieures ou voisines des seuils de détection pour les COHV (trichloréthylène, chlorure de vinyle, 1,2 dichloroéthylène, tetrachloroéthylène) et inférieures à 500 mg/kg pour les hydrocarbures totaux (maximum de 280 mg/kg).

Le 23 octobre 2019, l'inspection des installations classées a procédé à une visite du site. Il a pu être constaté que le site est actuellement constitué d'un ensemble d'immeubles d'habitations en copropriétés, traversé par une voie nouvelle.

Aussi, constatant que les travaux de réhabilitation pour un usage de type d'habitations ont permis de respecter les seuils de dépollution fixés par les différents diagnostics et études menés et induisent des risques sanitaires pour les futurs usagers inférieurs aux seuils préconisés par la circulaire du 8 février 2007 relative aux sites et sols pollués (applicable lors de la période de réalisation des travaux), l'inspection a délivré un procès verbal de constatation de fin de travaux le 27 décembre 2019.

Polluant(s) identifié(s) ou suspecté(s) : Non renseigné

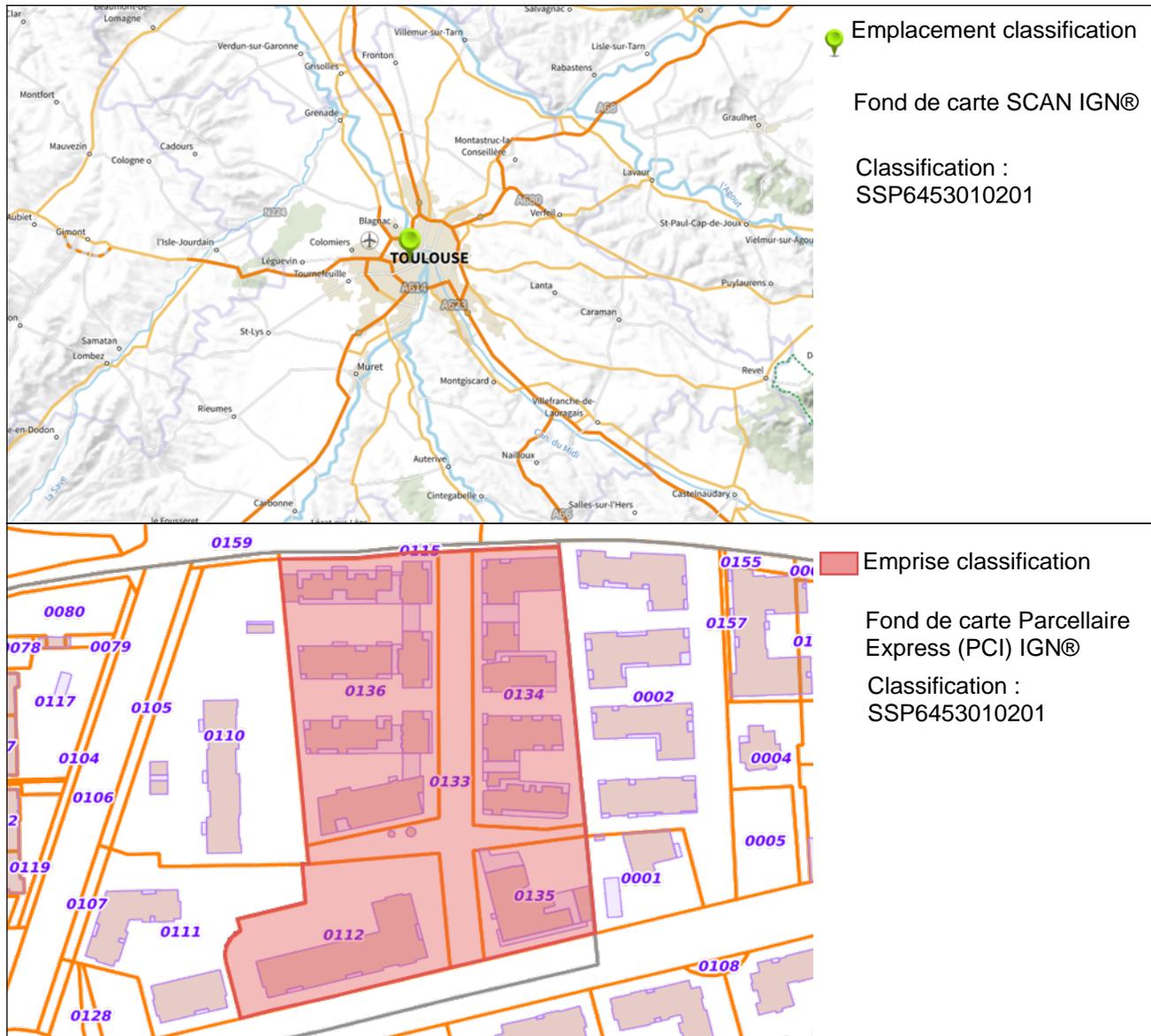
Documents associés : Non renseigné

Géolocalisation

Parcelles concernées par le Secteur d'information sur les sols (SIS)

Commune	Feuille	Section	Numéro	Code dép.
Toulouse	1	AN	0112	31
Toulouse	1	AN	0133	31
Toulouse	1	AN	0134	31
Toulouse	1	AN	0135	31
Toulouse	1	AN	0136	31

Plans cartographiques :



Coordonnées du centroide
RGF93 / Lambert-93
(EPSG:2154) :

Long. : 571615.017573136, Lat. : 6278583.429974979

Superficie estimée :

21964 m²

- 1 - Pour les établissements renseignés avant 2020, les informations sont généralement issues de la base de données relative aux secteurs d'information sur les sols (SIS) dont l'information était assurée par le géoportail des risques du Ministère chargé de l'environnement (www.georisques.gouv.fr)
- 2 - Les documents associés seront téléchargeables sur Géorisques lors de la publication de la fiche
- 3 - Les informations contenues dans les bases de données BASOL et SIS peuvent être similaires pour les établissements créés avant 2020. Ainsi les descriptifs des conclusions de l'administration et de l'action de l'administration peuvent être identiques.